AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C3408
FR0013269123-FS0973

4 septembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

RUBIS

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 4 septembre 2020, la société Wellington Management Group LLP (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 septembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RUBIS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 5 139 383 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 4,96% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions RUBIS sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir 8 880 actions RUBIS[2] (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 15 mai 2023.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 103 560 783 actions (dont 5 894 actions de préférence sans droit de vote) représentant 103 554 889 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Sur la base d'un delta de 1.